RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 50189
Numéro SIREN : 348 649 393
Nom ou dénomination : A. SCHULMAN PLASTICS

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 3975

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

TRIBUNAL DE COMMERCE de SEDAN

Dépôt N° 395 du

10 NOV. 2021

A. Schulman Plastics SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
A. Schulman Plastics SAS
Rue Alex Schulman
08600 GIVET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SCHULMAN PLASTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais statutaires.

Fait à Marseille, le 12 octobre 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Didier Cavanié 12-10-2021 | 19:52 CEST

Didier Cavanié
Associé

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

A Schulman Plastics SAS– Exercice clos le 31 décembre 2020

BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	11 221	24 281	11 491
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes sur immobilisations. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	397 568	200 891	205 067
Constructions	5 414 194	4 660 067	754 127	802 799
Installations techniques, mat. et outillage	30 325 787	24 353 379	5 972 408	6 541 278
Autres immobilisations corporelles	9 699 447	9 345 468	353 979	442 894
Immobilisations en cours	466 385		466 385	293 541
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**46 539 775**	**38 767 703**	**7 772 072**	**8 297 072**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	8 224 043	172 771	8 051 272	488 592
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	544 587	66 486	478 101	
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	28 835 521		28 835 521	2 757 927
Autres créances	13 749 378		13 749 378	2 370 410
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	71 290		71 290	38 632
ACTIF CIRCULANT	**51 424 818**	**239 257**	**51 185 561**	**5 655 563**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 286		1 286	
TOTAL GENERAL	97 965 879	39 006 960	**58 958 920**	**13 952 635**

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

A Schulman Plastics SAS– Exercice clos le 31 décembre 2020

BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé 3 065 250)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	4 793 440	4 793 440
Report à nouveau	(1 721 979)	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 457 324**	**(1 721 979)**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
CAPITAUX PROPRES	**6 801 262**	**5 343 938**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 286	
Provisions pour charges	2 042 304	1 495 452
PROVISIONS	**2 043 590**	**1 495 452**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		3 629 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 418 048	980 010
Dettes fiscales et sociales	2 670 482	2 470 113
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 025 535	33 303
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**50 114 065**	**7 113 245**
Ecarts de conversion passif	3	
TOTAL GENERAL	**58 958 920**	**13 952 635**

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

A Schulman Plastics SAS– Exercice clos le 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2020 (12 mois) France	Exportation	Total	Exercice 2019 (16 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	989 106	113 064 729	114 053 835	85 721
Production vendue de services		351 004	351 004	23 957 840
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**989 106**	**113 415 733**	**114 404 839**	**24 043 562**
Production stockée			544 586	
Production immobilisée			582 163	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			18 000	27 980
Autres produits				3
PRODUITS D'EXPLOITATION			**115 549 589**	**24 071 546**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				-488 592
Achats de matières premières et autres approvisionnements			90 350 776	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-7 735 451	
Autres achats et charges externes			20 572 329	10 510 831
Impôts, taxes et versements assimilés			956 624	1 188 060
Salaires et traitements			5 207 555	6 427 062
Charges sociales			1 310 880	2 231 859
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 362 176	1 829 510
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			239 257	
Dotations aux provisions			564 852	132 107
Autres charges				360
CHARGES D'EXPLOITATION			**112 829 001**	**21 831 199**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 720 588**	**2 240 347**
PRODUITS FINANCIERS			**3 515**	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 515	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**114 537**	**6 729**
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 285	
Intérêts et charges assimilées			107 216	6729
Différences négatives de change			6 035	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**-111 022**	**-6 729**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**2 609 565**	**2 233 617**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				**3 205 569**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 205 569
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**0**	**-3 205 569**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			323 984	188 125
Impôts sur les bénéfices			828 258	561 903
TOTAL DES PRODUITS			**115 553 104**	**24 071 546**
TOTAL DES CHARGES			**114 095 781**	**25 793 525**
BENEFICE OU PERTE			**1 457 323**	**-1 721 979**

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

A SCHULMAN PLASTICS SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

La société A Schulman Plastics SAS implantée sur le site unique de production à Givet est spécialisée dans la fabrication par processus d'extrusion de mélanges maîtres plastiques utilisés dans la production de produits finis, essentiellement destinées à la production de films plastiques et emballages.

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Rappel

Afin d'harmoniser sa date de clôture avec celle du groupe Lyondellbasell, la société avait modifié sa date de clôture en 2019. L'exercice clos le 31 décembre 2019 était donc un exercice de 16 mois. L'exercice clos le 31 décembre 2020 est un exercice de 12 mois.

Intégration Lyondellbasell :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a décidé d'externaliser la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 10.6 M€ pour la période du 1er mai au 31 décembre 2020.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Impacts Covid 19 :

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie au deuxième trimestre 2020 avec une chute des volumes vendus de 28% et 43% en avril et mai 2020 (vs 2019). La baisse des volumes vendus sur l'exercice 2020, en comparaison de l'année civile 2019 est d'environ 10%.

A la date d'arrêté de ses comptes, A.Schulman Plastics dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. A.Schulman Plastics estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes de A.Schulman Plastics, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes à compter de 2022 qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

1.3 Evénements significatifs post clôture

NA

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France et aux hypothèses de base : principe de prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'exploitation.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.
Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.
Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.
Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.
Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements	2 à 10 ans
- Matériel et outillages industriels	2.5 à 10 ans
- Matériel de transport et d'exploitation	4 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6 Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

2.7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

2.8 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9 Indemnités de départ à la retraite

La société participe à différents régimes sociaux (indemnités de départ à la retraite) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnait ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

2.10 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations incorporelles brutes

(en K€)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Logiciels	119	20	(103)	36
TOTAL	**119**	**20**	**(103)**	**36**

Amortissements immobilisations incorporelles

(en K€)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Logiciels	107	7	(103)	11
TOTAL	**107**	**7**	**(103)**	**11**

Immobilisations corporelles brutes

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné 1 dépoussiéreur, 1 compresseur, la remise en état d'un corps de malaxeur Farrel, pour un total de 816 K€.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

(en K€)	31 décembre 2019	Augmentations	Reclassements	31 décembre 2020
Terrains	598	-	-	598
Constructions	5 369	46	-	5 414
Installations techniques, matériels et outillages industriels	29 735	580	11	30 326
Autres immobilisations : matériel de transport, de bureau, informatique, mobilier,	9 692	18	(11)	9 699
Immobilisations corporelles en cours	294	172		466
TOTAL	**45 688**	**816**	**-**	**46 504**

Amortissements immobilisations corporelles

(en K€)	31 décembre 2019	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2020
Amortissements immobilisations corporelles	37 402	1 354	-	38 756

3.2 Stocks

(en K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Stocks Matières Premières	7 770	-
Stocks Produits Finis	545	-
Stocks Pièces de Rechange	454	489
Total stocks	**8 769**	**489**

L'augmentation des stocks de matières premières et de produits finis est liée au changement décrit en paragraphe 1.2 : à compter du 1er mai 2020, la société agit en tant qu'unité de production indépendante et approvisionne ses propres matières premières.

La dépréciation des stocks matières première et produits finis s'élève à 239 K€ au 31 décembre 2020 (0 K€ au 31 décembre 2019).

3.3 Créances clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2020 le poste client brut s'élève à de 28 836 K€ contre 2 758 K€ au 31 décembre 2019. Il est composé pour l'essentiel de créances vis-à-vis du groupe (28 798 K€).

L'augmentation est liée au changement décrit en paragraphe 1.2 : à compter du 1er mai 2020, la société facture, en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

3.4 Provisions pour dépréciations des actifs circulants

En K€	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Sur stocks	-	239	-	239

3.5 Echéance des créances

Etat des créances (en K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	28 836	28 836	-	-
Créance fiscale (TVA)	1 120	1 120	-	-
Groupe (comptes courants cash pool)	11 689	11 689	-	-
Débiteurs divers	940	940	-	-
Charges constatées d'avance	71	71	-	-
TOTAL	**42 656**	**42 656**	**-**	**-**

Les débiteurs divers sont constitués de RFA fournisseurs à recevoir.

3.6 Test de dépréciation des actifs

Au 31 décembre 2020, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 7.4% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2020.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

3.7 Disponibilités

Au 31 décembre 2020, les disponibilités s'élèvent à 0 K€ (0 K€ au 31 décembre 2019). Ceci s'explique par la centralisation de trésorerie groupe.

3.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 71 K€ (39 K€ au 31 décembre 2019).

3.9 Capital social

Le capital social s'élève à € 500 000 au 31 décembre 2020 et se compose de 32 000 actions au nominal de € 15.625 chacune, détenues à hauteur de 100% par A. Schulman Holdings (France) SAS, société immatriculée au tribunal de commerce de Sedan (08).

3.10 Variation des capitaux propres

En K€	31 décembre 2019	Affectation du résultat	Résultat	31 décembre 2020
Capital	500	-	-	500
Réserve légale	50	-	-	50
Autres réserves	4 793	-	-	4 793
Report à nouveau	-	- 1 722	-	-1 722
Résultat	-1 722	+ 1 722	1 457	1 457
Provisions règlementées (*)	1 722	-	-	1 722
Total	**5 344**	**-**	**1 457**	**6 801**

(*) Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

3.11 Provisions pour risques et charges

(en K€)	31 décembre 2019	Dotations	Reprises	31 décembre 2020
Pensions et assimilés	1 495	134	(18)	1 611
Provision environnement	-	431		431
Risque de change	-	1		1
Total	**1 495**	**566**	**(18)**	**2 044**

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

3.11.1 Provision environnement

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€.

3.11.2 Pensions et médailles du travail

La variation des provisions s'analyse comme suit :

En K€	Indemnités départ retraite	Médailles du travail	Total
Provision 31 décembre 2019	**1 408**	**87**	**1 495**
Coût des services rendus	95	6	101
Coût financier	9	-	9
Prestations payées	-	(18)	(18)
Ecart actuariel	6	18	24
Provision 31 décembre 2020	**1 518**	**93**	**1 611**

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

En K€	Indemnités départ retraite	Médailles du travail	Total
Engagement au 31 déc 2020	**1 751**	**93**	**1 844**
Ecarts actuariels non reconnus	(233)	-	(233)
Provision 31 décembre 2020	**1 518**	**93**	**1 611**

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 Décembre 2020 sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 0.94%
Taux d'augmentation des salaires : 3.3%
Taux de rotation : en fonction de l'âge des salariés

Sensibilité aux hypothèses actuarielles

Les calculs actuariels tiennent compte d'hypothèses actuarielles déterminés selon les conditions économiques à fin septembre 2020. Les taux d'actualisation ne présente pas d'évolution significative au 31 décembre 2020.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

3.12 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Etat des dettes (en K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Fournisseurs	32 418	32 418	-	-
Dettes fiscales & sociales	2 670	2 670	-	-
Dettes groupe (hors fournisseurs)	15 020	15 020	-	-
Autres dettes	5	5	-	-
TOTAL	**50 113**	**50 113**	**-**	**-**

Les dettes fournisseurs comprennent le Bornem fee pour 10 556 K€ (cf paragraphe 1.2).

Les dettes groupe (hors fournisseurs) comprennent :

- les dettes d'IS dues au groupe suite à la convention d'intégration fiscale pour 4 458 K€. Au 31 décembre 2019, ces dettes étaient classées en « Emprunts et dettes financière divers » pour 3 630 K€.

- une provision pour avoir à établir à BSM de 10 562 K€ suite à ajustement sur les ventes du 1er mai au 31 décembre 2020, conformément à l'accord d'off-take (cf paragraphe 1.2).

3.13 Effets de commerce

Les créances clients comprennent 0 K€ d'effets à recevoir (0 K€ au 31 décembre 2019).

3.14 Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer en K€	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs – Factures non parvenues	15 376	379
Dettes fiscales & sociales	2 130	2 029
Autres dettes (avoir à établir groupe)	10 562	33
TOTAL	**28 068**	**2 441**

Les autres dettes correspondent à un avoir à établir à BSM de 10 562 K€ suite à ajustement sur les ventes du 1er mai au 31 décembre 2020, conformément à l'accord d'off-take (cf paragraphe 1.2).

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

3.15 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients et comptes rattachés	28 798	2 758
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(13 957)	(308)
Autres Créances (Cash pooling)	11 689	1 998
Débiteurs divers (Avoir à établir BSM)	(10 562)	-
Autres dettes (groupe : impôt suite convention d'intégration fiscale)	(4 458)	-
Emprunts et dettes financières divers (groupe : impôt suite convention d'intégration fiscale)	-	(3 630)
Créances / (dettes) nettes	**11 510**	**818**

L'augmentation des créances clients groupe est liée au changement décrit en paragraphe 1.2 : à compter du 1er mai 2020, la société facture, en plus du cout de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant.

Les dettes fournisseurs comprennent le Bornem fee pour 10 556 K€.

Les dettes groupe (hors fournisseurs) comprennent les dettes d'impôt dues au groupe suite à la convention d'intégration fiscale pour 4 458 K€. Au 31 décembre 2019, ces dettes étaient classées en « Emprunts et dettes financière divers » pour 3 630 K€.

3.16 Ecart de conversion (actif et passif)

L'application des principes énoncés en note 2.6 a conduit à inscrire au bilan au 31 décembre 2020 les écarts de conversion suivants :

(En K€)		Provision pour perte de change
Ecart - Actif (perte latente)	1.3	1.3
Ecart - Passif (gain latent)	-	

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Pour rappel, la société avait modifié sa date de clôture en 2019 afin d'harmoniser sa date de clôture avec celle du groupe Lyondellbasell, L'exercice clos le 31 décembre 2019 était donc un exercice de 16 mois. L'exercice clos le 31 décembre 2020 est un exercice de 12 mois.

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (16 mois)	Variation
France	989	-	989
Etranger	113 416	24 044	89 372
Total	**114 405**	**24 044**	**90 361**
Production vendue Biens	114 054	86	113 968
Production vendue Services	351	23 958	(23 607)
Ventes de Marchandises	-	-	-
Total	**114 405**	**24 044**	**90 361**

L'augmentation du chiffre d'affaires est liée au changement décrit en paragraphe 1.2 : à compter du 1er mai 2020, la société facture, en plus du cout de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant. En 2019, elle avait une activité de travail à façon.

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	31 décembre 2020 (12 mois)
Ventes	113 959
Achats	(19 153)
Prestations de services	(12 953)
Charges Financières	(107)

Les prestations de services comprennent le Bornem fee pour 10 556 K€.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

4.3 Produits et Charges Financiers

(en K€)	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (16 mois)
Intérêts sur financement entreprises liées	(107)	(7)
Différences négatives de change	(6)	-
Dotation provision perte de change	(1)	-
Escomptes obtenus	3	-
Produit / (charge) net	**(111)**	**(7)**

4.4 Résultat exceptionnel

K€	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (16 mois)
Charges exceptionnelles sur opé de gestion	-	(3 206)
TOTAL	**-**	**(3 206)**

En 2019, le résultat exceptionnel était constitué du redressement accepté au titre de l'exercice clos le 31 août 2012 (premier exercice d'application de la méthode de prix de transfert).

4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant en base (en K€)
Allègements	
Participation des salariés	324
Organic/ TVTS	172
Provisions risques non déductibles	431
Provision Indemnités de fin de carrière	1 518
Total des allègements	**2 445**
Accroissements	-
Amortissements dérogatoires	1 722
Ecart de conversion actif	1
Total des accroissements	**1 723**
Allègements nets de la dette future d'impôts	**722**

4.6 Répartition de la charge d'impôt

En K€	Résultat avant impôt (et avant participation)	Impôts	Résultat après impôt (et avant participation)
Résultat courant	2 610	(828)	1 781
Résultat exceptionnel	-	-	-
Total	**2 610**	**(828)**	**1 781**

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :
LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

5.2 Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

La société intégrante détient 100% de la société A.Schulman Holdings France SAS qui, elle-même, détient 100% d'A SCHULMAN PLASTICS SAS.

5.3 Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail.
La société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

5.4 Effectif moyen

En Equivalents Temps Pleins	**31 décembre 2020**	**31 décembre 2019**
Cadres	10	11
Agents de maîtrise et technicien	24	27
Ouvriers	67	61
Apprentis	2	1
Total	**103**	**100**

5.5 Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

DocuSign Envelope ID: 41F44C86-7CE7-46E1-85E8-0F140C4FA9D4

5.6 Filiales et participations

Néant

5.7 Engagements hors bilan

Néant

A.SCHULMAN PLASTICS

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500 000,00

Siège social : rue Alex Schulman, 08600 Givet
348 649 393 R.C.S. Sedan

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
AUX DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2021

- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 –

La Société A. SCHULMAN HOLDINGS (FRANCE), Associée unique et Présidente de la Société A. SCHULMAN PLASTICS, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En date du 4 juillet 2019 et afin d'harmoniser sa date de clôture avec celle du groupe LYONDELLBASELL, la date de clôture avait été modifiée au 31 décembre. L'exercice écoulé est donc un exercice de 12 mois par comparaison à l'exercice précédent d'une durée de 16 mois.

Intégration Lyondellbasell :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe Lyondellbasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a décidé d'externaliser la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord manufacturing contract entre la société et A Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 10.6 M€ pour la période du 1er mai au 31 décembre 2020.

L'impact de ces 2 derniers changements a entrainé :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du cout de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,

- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Impacts Covid 19 :

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie au deuxième trimestre 2020 avec une chute des volumes vendus de 28% et 43% en avril et mai 2020 (vs 2019). La baisse des volumes vendus sur l'exercice 2020, en comparaison de l'année civile 2019 est d'environ 10%.

A la date d'arrêté de ses comptes, A.Schulman Plastics dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. A.Schulman Plastics estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes de A.Schulman Plastics, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes à compter de 2022 qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Voir éléments postérieurs à la clôture de l'exercice.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice débuté le 1er janvier 2021, nous prévoyions une activité de production similaire à l'exercice précédent, et donc un maintien du chiffre d'affaires et du résultat au même niveau.

MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

En application des dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a ouvert aucune succursale.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

En K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+91 jours	Total échu 1 jour et plus
Nombre de factures	16	7	9	15	47
Montant TTC des factures concernées	333	2	-5	-114	-216
Pourcentage du montant HT des achats de l'exercice	0.3%	0,00%	0,00%	-0,1%	0,19%

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+91 jours	Total échu 1 jour et plus
Nombre de factures	14			1	15
Montant TTC des factures concernées	-98	-	-	1	-97
Pourcentage du montant HT des ventes de l'exercice	-0.09%	0,00%	0,00%	0,00%	-0.08%

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

En K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+91 jours	Total échu 1 jour et plus
Nombre de factures	94	1	-	-	95
Montant TTC des factures concernées	602	-0.5	-	-	601

Pourcentage du montant HT des achats de l'exercice	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	5,7%

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice

dont le terme est échu

En K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	+91 jours	Total échu 1 jour et plus
Montant TTC des factures concernées	1 333	-	-	-	1 333
Pourcentage du montant HT des ventes de l'exercice	5,54%	0,00%	0,00%	0,00%	5,54%

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L. 511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et financier.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L. 464-2, I, al.5 du Code du commerce.

EMISSION DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL SOCIAL – AJUSTEMENTS REALISES DANS LE CADRE DES MESURES DE PROTECTION DES PORTEURS

Néant.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous vous rappelons que du fait du changement de date de clôture, l'exercice sous revue est d'une durée de 12 mois par comparaison à l'exercice précédent de 16 mois.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 114 404 839 euros contre 24 043 562 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 115 549 589 euros contre 24 071 546 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 112 829 001 euros contre 21 831 199 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 2 720 588 euros contre 2 240 347 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 207 555 euros contre 6 427 062 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 310 880 euros contre 2 231 859 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 103 contre 100 au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 740 552 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -111 022 euros contre -6 729 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 609 565 euros contre 2 233 617 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel nul, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 323 984 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 828 258 euros, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de de 1 457 323 euros contre un déficit de -1 721 979 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 58 958 920 euros contre 13 952 635 euros au 31 décembre 2019.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent. Nous vous rappelons néanmoins que du fait du changement de date de clôture intervenu en 2019, l'exercice sous revue est d'une durée de 12 mois par comparaison à l'exercice précédent de 16 mois.

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 457 323.62 euros de la manière suivante :

Origine		
Résultat de l'exercice		1 457 323.62 euros
Affectation		
Au report à nouveau, soit	1 457 323.62 euros	
Total	**1 457 323.62 euros**	**1 457 323.62 euros**

Le compte report à nouveau s'établirait ainsi à € -264 655.21.

Nous vous proposons également d'affecter le montant figurant en Autres Réserves comme suit :

Origine		
Autres Réserves		4 793 440.20 euros
Affectation		
Au report à nouveau, soit	4 793 440.20 euros	
Total	**4 793 440.20 euros**	**4 793 440.20 euros**

A l'issue de cette affectation, le compte report à nouveau s'établirait ainsi à € 4 528 784.69 et le compte Autres réserves à € 0.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa du même article.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 12 743 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.

MANDATS SOCIAUX ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats sociaux ni des Commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et la Présidente.

DECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Les décisions suivantes figurent à l'ordre du jour:

- Approbation des Comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoir pour les formalités.

* * *

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question que vous voudrez bien nous poser, puis les différentes décisions figurant à l'ordre du jour seront mises aux voix.

A. SCHULMAN HOLDINGS FRANCE

Représentée par M. Martin COOP

Président

A.SCHULMAN PLASTICS

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500 000,00
Siège social : rue Alex Schulman, 08600 Givet
348 649 393 R.C.S. Sedan

PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2021

MINUTES OF DECISIONS
OF THE SOLE SHAREHOLDER
13 OCTOBER 2021

- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 -
- APPROVAL OF THE FINANCIAL STATMENTS OF THE YEAR ENDED 31 OF DECEMBER, 2020-

L'an deux mille vingt et un,
Le 13 octobre,
A 09:00 heures,

On 13 October 2021,
at 09:00 am

L'Associé unique de la société A.SCHULMAN PLASTICS SAS (ci-après la "***Société***")
The sole shareholder of A.SCHULMAN PLASTICS SAS (hereinafter the "Company"),

La société A.SCHULMAN HOLDINGS FRANCE SAS, société de droit français dont le siège social se situe rue Alex Schulman, 08600 Givet, représentée par M. Martin Coop (ci-après l' "***Associé unique***"),
A.SCHULMAN HOLDINGS FRANCE SAS, a company incorporated under French law, having its registered office at Alex Schulman street, 08600 Givet (hereinafter the "Sole Shareholder"), duly represented by M. Martin Coop,

Après avoir pris connaissance:
Having acknowledged:

- des Comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 The annual accounts for the year ended 31 December 2020;
- du Rapport de gestion du Président ;
 The Management Report;
- du Rapport du Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ;
 The Statutory Auditor's Report;
- du texte des décisions soumises au vote de l'Associé unique.
 The Project Resolutions.

A pris les décisions suivantes, sur convocation régulière du Président, sur l'ordre du jour suivant:
Made the following decisions upon invitation of the President, on the following agenda:

- Approbation des Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles ;
 Approval of the annual accounts for the year ended 31 December 2020 and Reports – discharge of the President - approval of non-deductible expenses;
- Affectation du résultat ;
 Allocation of results ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
 Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code ;
- Pouvoir pour les formalités.
 Powers for the formalities.

Une requête de report de délai des présentes décisions a été déposée au Président du Tribunal de Commerce et acceptée par Ordonnance du 20 juillet 2021.
A petition to postpone these decisions was filed with the President of the Commercial Court and granted by Order of 20 July 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire et tel que le prévoient les statuts de la Société, le Président a décidé de tenir les décisions de l'Associé unique à distance, par téléconférence. Le procès-verbal de la séance est établi depuis le territoire français.
Considering the current context and as provided for in the Company's Articles of Association, the President decided to hold the decisions of the Sole Shareholder remotely. The minutes of the meeting are drafted from France.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente en la personne de M. Didier Cavanié.
The Statutory Auditor of the Company, PricewaterhouseCoopers Audit, duly invited, is present and represented by Mr Didier Cavanié.

PREMIERE DECISION

- Approbation des Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles -

FIRST DECISION
-Approval of the annual accounts for the year ended 31 December 2020 and Reports - discharge of the President - approval of non-deductible expenses-

L'Associé unique, après lecture et présentation du:
The Sole Shareholder, after having read the:

- Rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2020 et sur les comptes arrêtés à cette date;
 Management Report regarding the activities and situation of the Company during the year ended 31 December 2020 and the annual accounts for this period;

- du Rapport sur les comptes annuels 2020 du Commissaire aux comptes.
 the Statutory Auditor's Report on the annual accounts for 2020.

Approuve le bilan, le compte de résultat et les Rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
Approves the balance sheet, the income statement and reports as they have been presented as well as the transactions reflected in these annual accounts and summarized in the reports.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice écoulé,
Consequently, the Sole Shareholder grants discharge to the President for the execution of his mandate during the past financial year.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts se sont élevées à 12 743 euros.
In compliance with the provisions of article 223 of the French Tax Code, expenses not included in the deductible charges in the sense of Article 39-4 of the General Tax Code amounted to 12 743 €.

DEUXIEME DECISION
- Affectation du résultat –

SECOND DECISION
- Allocation of results –

L'Associé unique constate que les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de € 1 457 323.62 (Un million quatre cent cinquante-sept mille trois cent vingt-trois euros et soixante-deux centimes).
The Sole Shareholder observes that the results for the year show a profit of € 1.457 323.62 (One million four hundred and fifty seven thousand three hundred and twenty three euros and sixty two cents)

Adoptant la proposition du Président, l'Associé unique décide d'affecter ce résultat comme suit :
Adopting the proposal of the President, the Sole Shareholder decides to allocate the result, as follows:

- Report à nouveau1 457 323,62 €
 To the Retained earnings

Le compte report à nouveau s'établira ainsi à € -264 655.21.
The retained earnings, an amount of € -264 655.21

L'Associé unique décide également d'affecter le montant figurant en Autres Réserves comme suit
The Sole Shareholder also decides to allocate the amount the balance of Other Reserves, as follows

- Report à nouveau4 793 440.20 €
 To the Retained earnings

A l'issue de cette affectation, le compte report à nouveau s'établira ainsi à € 4 528 784.69.
After the allocation, retained earnings will amount to € 4 528 784.69 .

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts (CGI), je vous rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents :
In accordance with the article 243 of the French General Tax Code (CGI), it is reminded that no dividend have been distributed for the three previous financial years

TROISIEME DECISION

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce –

THIRD DECISION

-Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code-

L'Associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé ; mention en sera faite au registre des décisions.

The Sole Shareholder declares that no agreements falling within the scope of Article L. 227-10 of the French Commercial Code has occurred during the past financial year; this will be stated in the register of decisions.

QUATRIEME DECISION

- Pouvoir pour les formalités-

FOURTH DECISION

-Powers for the formalities-

L'Associé unique confère tous pouvoirs à un salarié résidant en France, Lori Tchoboian, Caroline David, Alexandre Piret ou au porteur d'un original, d'une copie ou un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales, de publicité et de dépôt requises par les présentes.

The Sole Shareholder grants all powers to an employee based in France, Mrs. Lori Tchoboian, Mrs. Caroline David or Mr. Alexandre Piret or to the bearer of an original, a copy or an extract thereof, required for arranging the formalities and publications related to this meeting.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Without any further matter to discuss, the meeting is adjourned.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

After reading the above stated, the resolutions adopted have been transcribed into minutes and signed by the Sole Shareholder.

A.SCHULMAN HOLDINGS FRANCE
Associé unique
Représentée par M. Martin COOP